



Les formes non finies du verbe basque

Didier Bottineau

► **To cite this version:**

| Didier Bottineau. Les formes non finies du verbe basque. pp.33-60. artxibo-00097938

HAL Id: artxibo-00097938

<https://artxiker.ccsd.cnrs.fr/artxibo-00097938>

Submitted on 22 Sep 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier BOTTINEAU, CNRS, UMR 7114 MoDyCo, Université Paris X (Nanterre)

didier.bottineau@wanadoo.fr

« Les formes non finies du verbe basque », BLANVILLAIN, O. & GUIMIER, C., *Travaux linguistiques du Cerlco*, 19, *Les formes non finies du verbe -I-*, Presses Universitaires de Rennes, 33-60.

Les formes non finies du verbe basque

On considère habituellement une forme verbale non finie comme la forme impersonnelle ou non conjuguée d'un verbe. Ceci est vrai du verbe basque, qui a bien des égards présente des similarités remarquables avec le verbe roman : trois formes non finies fondamentales pour les trois aspects cardinaux (inchoatif, inaccompli et accompli) se combinent à l'auxiliaire pour former des périphrases verbales entrant dans les paradigmes de temps et de mode ou régissent des subordinées non finies enchâssées dans des fonctions nominales, adjectivales ou adverbiales. Mais cette langue non-indo-européenne ergative, réputée isolée et supposément affiliée au groupe caucasien ou ouralo-altaïque selon la controverse actuelle, présente des caractéristiques typologiques originales qui nécessitent l'exposition d'une vue d'ensemble du problème : chaque forme verbale non finie s'associe avec les différents auxiliaires (ou supposés tels, comme on le verra), type « être » ou « avoir », sans restriction du type **I do singing*, **I have singing* en anglais ou **je suis chantant*, **j'ai chanter en français*. On ne peut pas dissocier la question de la non-finitude de celle de la finitude. Aussi cette étude abordera-t-elle dans cet ordre (i) le panorama du système des conjugaisons du verbe basque, (ii) les classifications traditionnelles des formes non finies par formes flexionnelles et propriétés syntaxiques, (iii) une systématique de l'ensemble fondée sur une modélisation énonciative et cognitive.

1. Structures de conjugaison du verbe basque

Soit l'énoncé fabriqué suivant, exemple d'école habituel conforme à la structure canonique de l'énoncé basque : *Mutilak neskari lorea eman dio* « Le jeune homme a donné la fleur à la jeune femme ». Sa syntaxe comprend deux phases énoncées successivement (Bottineau 2005). La phase *d'analyse* comprend un ou plusieurs syntagmes nominaux marqués par une postposition représentant un cas : *mutilak neskari lorea* « le jeune homme (ergatif E -k), à la jeune femme (datif D -i), la fleur (absolutif A -Ø) ». La phase de *synthèse* articule au verbe ou à l'auxiliaire des pronoms liés représentant le rang personnel, le nombre et la fonction casuelle des syntagmes nominaux repris : ici *eman* « donné » (verbe non fini) + auxiliaire *dio*, comprenant (i) l'affixe *d* reprenant le constitutif absolutif de 3^e personne (A₃) *lorea*, (ii) une voyelle de configuration de la matrice actancielle aglutinée, ici *i*, signifiant que le morphème suivant a une fonction dative, (iii) le pronom datif en question *o*, de troisième personne du singulier (D₃), reprenant *neskari*, et enfin (iv) la marque zéro du pronom ergatif de 3^e personne du singulier (E₃). Le verbe basque s'accorde avec tous ses actants. Le marquage de cet accord suppose la résolution de deux questions : sa position et sa composition.

Pour la position, on distingue deux situations : on parle de conjugaison synthétique lorsque l'ensemble des pronoms liés se fixe au radical du verbe lexical, livrant une forme finie simple, quels que soient le mode, le temps, le nombre de pronoms impliqués : *dakart* « je l'apporte », *dakartzat* « je les apporte », *dakarzu* « vous l'apportez », *dakarkizut* « je vous l'apporte », *nekarkion* « je le lui apportais » etc.

On parle de conjugaison analytique ou périphrastique lorsque la même agglutination est réalisée en dehors du verbe lexical pour former un auxiliaire postposé où la racine lexicale est remplacée par la voyelle formatant sa matrice actancielle comme dans l'exemple *supra* : *eman dio* « il la lui a donnée », *ekarri dut* « je l'ai apporté », *ekarri ditut* « je les ai apportés », *ekarri duzu* « vous l'avez apporté », *ekarri dizut* « je vous l'ai apporté », *ekarri nion* « je le lui apportai » etc. On ne rappellera pas ici le fonctionnement de cet agrégat¹. Les pronoms étant délocalisés dans le second élément, la forme verbale finie ou auxiliaire (non lexical), le premier, le radical verbal, est allégé de ses déterminations personnelles et peut recevoir, entre autres, trois déterminations aspectuelles : le participe accompli, *ekarri dut* « je l'ai apporté » ; le participe inaccompli, *ekartzen dut* « je l'apporte » (singulatif ou itératif selon les contextes) ; le participe prospectif, *ekarriko dut* « je l'apporterai ».

La conjugaison synthétique simple, à radical personnel, ne laisse aucune place au marquage de l'aspect et exprime des événements ponctuels, singulatifs et dynamiques (présent immédiat, prétérit) ; la conjugaison analytique composée disjoint de manière stricte les questions de l'aspect, traité au niveau du radical, et de l'actance, traitée au niveau de l'auxiliaire, si bien que le choix de l'un et de l'autre sont complètement désolidarisés, à l'inverse de ce que l'on observe dans les langues romanes : cette grammaire à caractère modulaire sectorise le traitement des micro-systèmes dans des opérateurs morphologiques spécifiques, le sens global de l'énoncé se construisant ultérieurement par synthèse des sélections locales.

Pour la composition des agglutinations, on en résume brièvement les principes : la forme conjuguée incorpore des pronoms liés reprenant le cas, le rang personnel et le nombre des arguments nominaux explicites ou présupposés. L'argument absolutif (A) est obligatoire, et les autres sont facultatifs (ergatif E, datif D), ce qui livre quatre matrices actanciennes contenant de un à trois actants. La forme conjuguée peut éventuellement ne pas reprendre l'argument ergatif (intransitivation passive) ou ajouter un pronom de seconde personne tutoyée figurant l'allocutaire comme réservataire du message alors qu'il n'est pas participant au procès, d'où un nombre élevé de combinaisons. La forme et la position des pronoms infixes dans l'agglutination varient en fonction de la matrice actancielle dans laquelle ils s'inscrivent, et du repérage temporel et modal dont celle-ci fait l'objet par la prédication. L'agglutination est un réseau où chaque actant se règle sur l'ensemble et non un jeu de légo où chaque brique aurait une forme et une place fixes.

La phrase énoncée opère en deux temps cognitifs : la phase analytique transmet à l'allocutaire un schème argumental construit et mis en attente de prédication, chaque argument étant successivement stocké en « mémoire tampon » avec sa marque de cas, l'attache relationnelle qui permettra de le positionner dans l'ensemble lors de sa récupération ; puis la synthèse en recalcule les rapports entre actants anaphoriques en fonction du repérage prédicatif pour livrer le résultat, la forme agglutinée. La complexité du système est due à ce que locuteur euskarisant exécute et morphologise une fusion actance / prédication qui dans les langues indo-européennes est pour l'essentiel implicitement déléguée à l'allocutaire, impliquée par émission de paramètres croisés à recouper.

Les formes non finies apparaissent lorsque cette fusion, délocalisée dans l'auxiliaire, libère sur le radical du verbe les sites récepteurs des flexions aspectuelles :

¹ Pour la formation de l'auxiliaire, voir Bottineau 2005, Bottineau & Roulland 2006 : si la tradition distingue un auxiliaire *izan* « être » réservé aux structures sans ergatif et un auxiliaire *ukan* « avoir » pour les autres, ces études montrent que l'on peut en fait ramener toutes les formes de l'auxiliaire à un processus d'agglutination unique organisé autour d'un paradigme de voyelles formatant la matrice actancielle mais que l'on ne peut assimiler à une base lexicale de type être ou avoir, ce qui fait de « l'auxiliaire » une entité protéiforme dépourvue de matière notionnelle.

Conjugaisons synthétique (CS) et périphrastique (CP) de *ekarri* « apporter » sous matrice actancielle $E_1A_3D_3$ (*nik hari hura* = moi-E lui-D le-A) et repérages modaux \emptyset (présent) et *-n* (passé) :

V. <i>ekarri</i>	présent	passé
CS V- $A_3D_3E_1$	<i>dakarkiot</i> « je le lui apporte »	<i>nekarkion</i> « je le lui apportai(s) »
CP V-ASP \ AUX $A_3D_3E_1$	V-ASP + <i>diot</i>	V-ASP + <i>nion</i>
<i>ekarri</i> participe passé	<i>ekarri diot</i> « Je le lui ai apporté » présent perfectif	<i>ekarri nion</i> « Je le lui apportai » passé perfectif
<i>ekartzen</i> participe présent	<i>ekartzen diot</i> « Je le lui apporte » présent imperfectif	<i>ekartzen nion</i> « je le lui apportais » passé imperfectif
<i>ekarriko</i> participe futur	<i>ekarriko diot.</i> « je le lui apporterai » présent prospectif	<i>ekarriko nion.</i> « je le lui apporterais » (futur/passé) passé prospectif

L'alternance des trois « participes » est applicable à l'ensemble du paradigme des formes finies (désormais FF, par opposition aux formes non finies FNF) et modalisées de l'auxiliaire : *ekarri banio* « si je le lui apportais » (protase : *ba-* « oui » + passé sans *-n* final), *ekartzen nioke* « je le lui apporterais » (apodose : passé + *-ke*), *ekarriko nion* « je le lui aurais apporté » (futur dans le passé), et on peut faire varier la matrice actancielle *ad libitum* sans modifier la nuance de temps, d'aspect et de modalité. A ce stade le système de l'aspect semble d'une simplicité qui contraste avec la complexité des formes finies : trois participes réfèrent trois aspects verbaux du procès à un auxiliaire porteur d'une matrice actancielle et d'un repérage aspecto-temporel, ouvrant un large système de combinaisons utilisables bien qu'inégalement exploité dans la pragmatique, avec un jeu de nuances sémantiques parfois très subtil. Cela dit, on ne peut se contenter de cette approche ternaire d'inspiration manifestement romanisante, car le verbe basque présente un nombre de FNF très supérieur à ce que privilégient les grammaires d'enseignement.

2. Classements traditionnels des FNF du verbe basque : verbe *ikusi* « voir »

Comme en témoigne le tableau suivant, appliqué au verbe *ikusi* « voir » / « vu », la situation est d'une grande complexité, tant par le nombre et la diversité des FNF que par l'hétérogénéité et le chevauchement des terminologies utilisées par les grammaires de référence :

	Lafitte	Etxebarne	Hualde & Ortiz de Urbina	Bottineau
-kus-	racine	racine	root	racine / base 0
ikus	infinitif radical	radical	radical (verb)	base 1 (puissancielle)
ikusi	participe (N/adj + dét/flex) ou supin (V) « à valeur d'infinitif » (lemme)	participe passé	perfective participle	base 2 (effective)
ikusia	participe employé comme nom / adjectif	cf <i>infra</i> : participe passé accompli	nominalized perfective participle (666) (perfective counterpart of the verbal noun)	participe défini
*(ikusia) ikusirik ikusita	supin, partitif (-rik) -ta : non mentionné (+absent de l'index)	participe (passé) accompli	*adverbial participle (146)	+quantitatif +resultatif / qualitatif
ikusiko/en	supin, génitif locatif / possessif	participe futur	prospective / future participle	participe prospectif projectif (-ko)/ expectatif (-en)
ikusten	gérondif inessif indéfini (de forme archaïque)	participe présent	imperfective participle	participe inspectif
ikuste-	infinitif nominal (N) gérondif (V)	nom verbal	verbal noun	déverbal

La *racine* est la base lexicale non libre à laquelle viennent s'accréter tous les éléments formateurs des formes attestées, qu'il s'agisse des pronoms liés pour la conjugaison synthétique ou les flexions aspectuelles pour les FNF de la conjugaison périphrastique : -kus- « idée de voir » > *dakusat* « je le vois » (*da-kus-at* « le-voir-je » ; *i-kus-i* « voir / vu »). La racine verbale est souvent elle-même composée d'une racine lexicale primitive intégrée, ici -ku- « lumière », « clarté » (que l'on retrouve dans *eguzki*, « soleil », de -ku- + -z- (infixe pluralisateur d'actant datif) + -ki- (infixe introducteur d'actant attributaire datif) + Ø (attributaire générique non spécifié) = « lumière-à-(tout le monde) », « dispensateur universel de lumière ». *Eguzki* est pratiquement une forme verbale nominalisée, ni finie ni non finie (avec un préfixe *e-* pour l'actant absolutif vide et l'infixe -ki- précédant l'actant ergatif vide).

Le *radical*, ou infinitif radical, est la base verbale libre, en cooccurrence avec l'auxiliaire à l'impératif ou au potentiel. Quand les règles phonologiques de distribution complémentaire des consonnes le permettent, le radical se distingue de la racine par adjonction d'un préfixe vocalique *e-* ou *i-* (plus rarement *u-*) bloquant le paradigme des pronoms préfixés de la conjugaison synthétique : *i-kus* vs *dakusat* « je le vois », *nakusa* « il me voit » etc. On pourrait parler de « flexif postiche » comme le fait Berrendonner pour l'affixe en -r- de l'infinitif français. Tous les verbes ne possèdent pas ce « postiche », neutralisant le contraste entre racine et radical (*geldi* « (s')arrêter ») ou, en l'absence de conjugaison synthétique, le fixent comme voyelle figée invariable (*ikasi* « apprendre »).

Le participe *ikusi*, dit participe passé ou accompli, accompagne toute forme « indicative » de l'auxiliaire de la conjugaison périphrastique, quel que soit son régime actanciel. Le « participe » (Lafitte 2002, 200), « participe passé » (Etxebarne 2002, 128) ou « participe perfectif » (Hualde & Urbina 2003, 195) se forme en ajoutant au radical un morphème de visée perfective -tu-, -(allomorphe -du) ou -i (avec éventuellement redoublement de la consonne graphique : *etor*, *etorri*) sauf aux verbes en -ki (*ireki* « ouvrir »), -a, -e, -n (*jakin* « savoir ») et -o : *jo* « frapper ». Certains sont donc des racines radicales non augmentées (*jo*), d'autres inversement sont des radicaux complétés d'un suffixe inséparable (*atera* : *ate* « porte » + *ra* allatif « vers ») ou d'une consonne analogiquement traitée comme un suffixe inséparable (*edan* « boire »).

Sans entrer dans une étude diachronique détaillée on peut considérer que 1) le système tend à distinguer le participe du radical par un morphème final de perfectivité ; 2) les exceptions (*jo*)

existent mais nombre d'entre elles possèdent une consonne finale appartenant à la racine lexicale analogue à l'un des suffixes possibles ; 3) l'un des morphèmes de perfectivisation est *-tu / -du* probablement emprunté à *-tus* latin, et l'usage favorise son développement avec les verbes initialement résistants (*aurkitu* « trouver ») ; 4) le choix du suffixe du participe passé est approximativement sous-tendu par des principes de classification phonologique : racine à syllabe ouverte + *-n* (*eman*), à syllabe fermée + voyelle, le plus souvent *-i* (*ikusi*), sans dénotation sémantique particulière ; avec apport notionnel : racine + argument datif lexicalisé (*ireki* « ouvrir ») et / ou perfectivateur lexical *-tu* (*harrapatu* « attraper », *egokitu* « convenir »). On considère donc qu'en amont des accidents morphologiques le système général sous-jacent est globalement de la forme [radical + suffixe perfectivant = participe].

Le participe exprime la réalisation de l'entier du procès verbal, borne finale comprise, d'où le terme « perfectif », si bien qu'en compagnie d'un auxiliaire présent il faut le traduire par le participe passé d'une langue romane : *ikusi dut* « je l'ai vu », d'où le terme « participe passé », mais ce dernier terme relève d'une erreur terminologique qui fixe une contrainte de traduction comme composante sémantique de la forme verbale : en termes guillaumiens, la traduction du participe perfectif basque en français n'implique un effet de transcendance que si le seuil de perfectivisation aspectuelle du participe *ikusi* coïncide en contexte avec le seuil d'actualisation temporelle fléchi par l'auxiliaire. Or ce n'est pas le cas au passé : *ikusi nuen* « je le vis » et non « je l'avais vu » ou « je l'eus vu », qui nécessitent le suffixe de détermination *-a* *ikusia nuen* « je l'avais vu ». *Ikusi dut* se gloserait « je le vois jusqu'à l'avoir vu », cumulant les valeurs de « je le vois » et « je l'ai vu » : le participe passé roman se spécialise dans le franchissement de la borne finale du procès, la quantification du résultat acquis (complet ou incomplet) et l'évaluation de sa conservation, à l'exclusion du déroulement dynamique de l'événement lui-même, lequel est compris par *ikusi*. Le terme participe passé est donc à rejeter pour le basque (même dans une acception aspectuelle), mais le terme perfectif pose également problème, car cette forme admet plusieurs suffixes supplémentaires pour exprimer la perfectivité et la résultativité (*infra*).

Ce participe est en réalité la forme lemmatique impersonnelle de l'actualisation du procès et accompagne les semi-auxiliaires modaux dont le sens vise la réalisation du procès : *ikusi nahi dut* « je veux le voir », *ikusi behar dut* « je dois / j'ai besoin de le voir / il faut que je le voie », *ikusi ahal dut* « je peux le voir » (possibilité matérielle) ; ceci contraste avec la conjugaison potentielle de l'auxiliaire, laquelle requiert le radical et non le participe : *ikus dezake* « je peux le voir » (au sens de « pourrais » / « il se peut que » épistémiques). Ces collocations motivent la terminologie de Lafitte : *infinitif radical* pour le radical et *supin à valeur d'infinitif* pour le participe nominalisé accompagnant une modalité dont le complément de la traduction française correspondante serait un infinitif.

Ces hésitations soulèvent la question du protocole termino-génétique : la détermination de la catégorie grammaticale d'une forme verbale euskarienne doit partir de l'unicité de chaque forme et de son invariant sémantique s'il est isolable, puis intégrer la diversité des collocations en basque, mais pas celle des homologues formels et constructionnels romans, d'où la nécessité d'exclure les notions de participe, d'infinitif et de supin. Des concepts plus abstraits tels que perfectivité et résultativité, correctement définis, sont susceptibles d'être applicables, à condition d'embrasser l'ensemble des oppositions constatées dans le système : on ne peut qualifier sans discussion de « perfective » une forme verbale à laquelle peuvent s'ajouter des marqueurs de perfectivisation. Il faudra donc procéder à des réaménagements tant terminologiques que conceptuels.

Comme il faut s'y attendre, les formes suffixées du « participe » *ikusi*, à savoir *ikusia*, *ikusirik* et *ikusita*, posent problème, tant de classement grammatical par catégorie fonctionnelle que de description sémantique. *Ikusia* est pour Lafitte un participe passé employé comme nom ou adjectif, distinct du supin partitif *ikusirik* (alors que *ikusita* n'est pas mentionné, non

documenté dans le dialecte étudié par Lafitte). Pour Hualde *ikusia* est un participe perfectif *ikusi* nominalisé par *-a*, « contrepartie perfective du nom verbal » *ikuste* (laisser entendre que le nom verbal serait systématiquement imperfectif pose aussi problème), et s'oppose aux participes adverbiaux *ikusirik* et *ikusita* (entre lesquels aucun contraste sémantique n'est proposé). Etxebarne simplifie le problème en classant *ikusi-a*, *-rik* et *-ta* sous le label « participe passé accompli » (vs *ikusi*, participe passé). En fait ces flexions portent tantôt sur le participe pris comme mot isolé [*ikusi*]-*alrik/ta*, tantôt sur l'ensemble de la proposition contrôlée par lui par adjectivation [compléments + *ikusi*]-*a* : *hori ikusia* « cela vu, (...) » ; ceci obère tout classement tentant de reporter sur le mot un système de catégorisation par des postpositions fonctionnelles de portée syntagmatique dont la réduction à un mot unique n'est qu'un cas particulier relevant de l'illusion d'optique.

Le participe futur ou prospectif (*ikusiko*, ou *ikusiren*) s'obtient par adjonction du suffixe de l'un ou l'autre des génitifs, le locatif *-ko* ou le génitif *-(r)en* : *-ko* en *batua*, *-(r)en* dans certains dialectes, les deux en distribution complémentaire dans certains autres, l'alternance se fondant sur des critères phonétiques ou sémantiques selon les cas (cf. *infra*) ; d'où le « supin génitif » de Lafitte.

Le participe imperfectif (Hualde) ou présent (Etxebarne) *ikusten* est pour Lafitte le gérondif *ikuste-* porté à la forme archaïque de l'inessif indéfini, dénomination partiellement justifiée par la diachronie mais dont la complexité contraste avec le caractère central de cette forme dans la pragmatique du système, en cooccurrence avec l'auxiliaire des conjugaisons périphrastiques (*ikusten dut* « je le vois »), avec les verbes aspectuels (*Ohitzen joan da*. « Il s'est habitué. » (« Il est allé dans s'habituant »)), de perception (*ikusi* « voir »), de contrôle (*saiatu* « essayer »), certains verbes modaux (en alternance avec le participe perfectif), etc. Ce participe est dérivé du nom verbal *ikuste* déclinable (*ikusteko esan dit* « il m'a dit de le voir », de *ikusi* « voir » > nom verbal *ikuste* + génitif locatif *-ko*, vs le participe futur *ikusiko*, du participe perfectif *ikusi* porté directement au même cas), que Lafitte scinde en nom verbal (déclinable) et gérondif (en vue de lui faire recevoir le *-n* de l'inessif indéfini archaïque formant le participe présent *ikusten*), découpage *ad hoc* répondant à la nécessité d'établir une relation entre le nom verbal et le participe.

On ne peut que constater que le recours souvent abusif aux catégories grammaticales latines, couplé à la non prise en compte de l'organisation morphologique des dérivations, aboutit à une typologie souvent confuse, parfois problématique, et sans grand pouvoir explicatif quant à la cohérence pouvant sous-tendre un tel système. On propose donc à présent une systématique des FNF euskariennes, ce par quoi on entend une modélisation topologique du système cognitif sous-tendant vraisemblablement l'ensemble du système de langue tel qu'on peut l'appréhender à partir de la cohérence morphologique et de l'invariant des unités qui le manifestent².

² Sans pouvoir entrer dans de longues explicitations, ce travail s'appuie (non exclusivement) sur (i) le modèle guillaumien, qui envisage le système de langue comme une topologie cognitive stabilisée formée de cinétismes et de positions sélectivement actualisables en discours par l'acte de langage, et (ii) la théorie de l'interlocution (Douay & Roulland) et la théorie de l'interaction cognitive (Bottineau), qui considèrent respectivement que (a) les systèmes grammaticalisent des configurations de l'interaction dialogique et (b) que la morphosyntaxe des grammèmes énoncés s'interprète comme une chaîne de procédures mentales de sélection et de combinaison stimulées par le locuteur-émetteur chez l'allocataire-récepteur dans un ordre donné. En outre certains éléments sont hautement compatibles avec les cadres de la théorie des opérations énonciatives, de la grammaire métaopérationnelle, et plusieurs aspects de la sémantique cognitive.

3. Systématique des FNF du verbe basque

Le verbe basque présente trois formes cardinales à partir desquelles toutes les autres sont dérivées par adjonction d'affixes de tous types (préfixes, infixes, suffixes, affixes disjoints) et fonctions (pronoms personnels casuels, quantifieurs de nombre, marqueurs des repérages temporels, modaux et dialogiques) : pour un verbe à discrimination morphologique intégrale comme *ikusi*, et sans aucune des neutralisations possibles évoquées, on trouve la racine *-kus-*, le radical *ikus* et le participe *ikusi*.

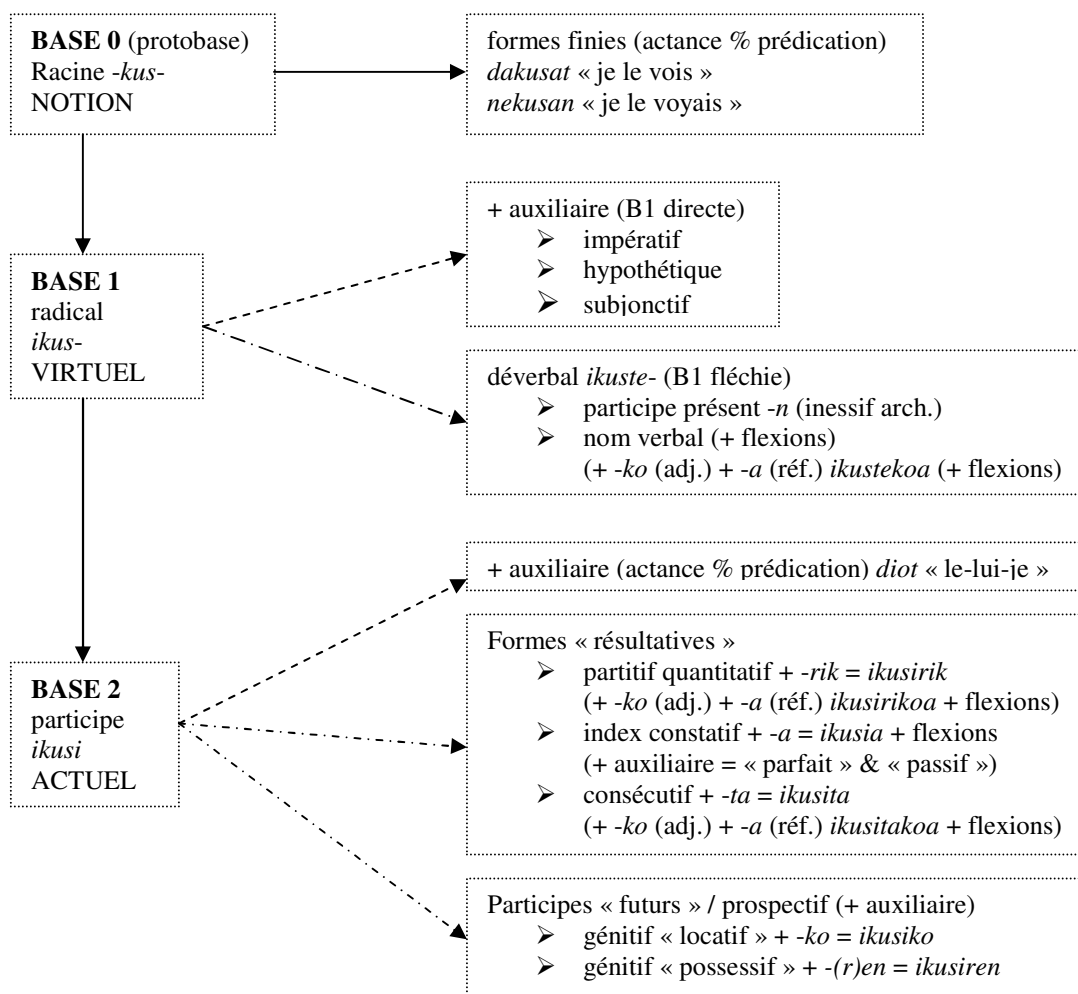
La racine, non attestée à l'état libre, est la base zéro, le seuil-origine du système, insaisissable en tant qu'origine ; à partir de ce niveau primitif sont dérivables par composition toutes les formes finies par incorporation des pronoms affixes selon les différentes matrices actancielles décrites et dans le cadre des matrices prédicationnelles résultant de l'interaction entre les actants cooccurrents et les éventuels marqueurs temporels, modaux et dialogiques et motivant la diversité de leurs formes et places : *Leihotik dakusat gaua* « par la fenêtre je vois la nuit »³.

Le radical *ikus*, première forme non finie libre attestée dans la systématique, est la base 1, la racine augmentée d'un préfixe vocalique. Cette base 1 s'associe aux formes de l'auxiliaire pourvues d'une matrice prédicationnelle fléchant un référent virtuel non repérable en raison de son caractère irréel (hypothétique indépendant, subjonctif subordonné) ou non réalisé (impératif) ; et elle se combine au morphème de pluralisation *-te-* permettant la référence à la classe des événements extralinguistiques conformes au procès sémantique sélectionné par le lexème, qu'il s'agisse de la classe générique (nom verbal déclinable *ikuste*) ou spécifique (« participe présent » *ikusten*).

Enfin, le participe *ikusi*, ou base 2 de la systématique, s'obtient par adjonction d'un suffixe vocalique à la base 1 *ikus*. On n'observe jamais la formation d'un participe par adjonction directe de ce suffixe à la base zéro (de type **kusi*), ce qui impose le positionnement terminal de cet opérateur dans la séquence morpho-cognitive. La base 2 s'associe aux formes de l'auxiliaires dépourvues de marqueurs de non-référence, à savoir les formes « présentes » (en fait, atemporelles), passées (en fait, inessives), et potentielles (en fait, dérivées du génitif) et se combine à différentes postpositions pour produire les formes résultatives, en réalité quantifiées (*ikusia*, *ikusirik*, *ikusita*) et les deux participes futurs, en fait qualifiés ou repérés par les génitifs locatif (*ikusiko*) et possessif (*ikusiren*).

Cette distribution se laisse représenter par le schéma de modélisation suivant, ou systématique des formes du verbe basque, représentation topologique des parcours cognitifs de construction des formes verbales attestées, mis en œuvre par le locuteur et télécommandé à l'allocataire en instance effective d'acte de langage :

³ Titre d'une chanson du groupe *Bide ertzean* « Au bord du chemin », album *Zure minari* « à votre douleur ».



La base zéro, ou protobase, marque morphologiquement par un lexème la notion lexicale de procès sélectionnée sans en discuter la référence. Ce simple nominateur est incomplet : un procès étant par définition la confrontation accidentelle d'un ou plusieurs actants à une situation observée et interprétée, on ne peut se contenter de nommer le procès sans aborder la question de l'existence et du repérage d'un éventuel référent extralinguistique. Cette question peut être résolue *soit en instanciant les actants*, ce qui ouvre le sous-système des formes finies par incorporation d'une matrice actancielle sous fonction prédicationnelle ; *soit en n'instanciant pas les actants* (et en déléguant cette opération à l'auxiliaire), ce qui ouvre le sous-système des formes non finies. Et cette même question de la référence peut recevoir deux réponses : (i) *positive* – oui, le procès nommé par la protobase a un référent : il est actuel ; (ii) *négative* – non, il n'en a pas : il est virtuel.

Dans le module des FF, à caractère *actanciel*, la réponse positive est traitée par une simple accréation d'éléments formateurs pronominaux dépourvus de marques de temps ou de modalité, impliquant un repérage immédiat ou non distant du référent du procès (Bottineau 2006) : *ikusi dut* « vu le-je » = « je l'ai vu » ; la réponse négative est obtenue par adjonction de marques de distanciation (*-n* spatial pour le passé, *-ke* pour l'hypothèse) impliquant une distanciation temporelle ou modale : *ikusi nuen* « vu je-(le)-ailleurs » = « je le vis » ; *ikusi nuke* « vu je-(le)-hypothèse » = « je le verrais » (apodose).

Dans le module des FNF, à caractère *inactanciel*, la même question de la référence ouverte par la protobase notionnelle peut recevoir les deux mêmes réponses que précédemment par les voies propres à ce module : l'une, *positive*, selon laquelle un référent est effectivement

trouvable pour le procès ; la marque de référence positive est la base 2, le participe *ikusi*, réservé à la prédication « actuelle » (présent, passé) ou tendant vers l'actuel, en prise avec lui (potentiel). L'autre, *négative*, selon laquelle aucun référent effectif n'est accessible dans l'extralinguistique à l'instant de parole pour le procès évoqué ; la marque négative de non-référence est la base 1, le radical *ikus*, réservé à la prédication « virtuelle » posant l'événement comme « vue de l'esprit » sans contrepartie disponible dans l'univers d'expérience perceptuelle et conceptuelle partagée par les interlocuteurs.

La morphologie fait apparaître que l'ordre cognitif est 1) sélection de la notion de prédicat et mise en recherche de référence : protobase *-kus-* ; 2) absence de réponse, référence non trouvée : base 1 *ikus* ; 3) présence d'une réponse, référence trouvée : base 2 *ikusi*. Le système n'est donc pas exactement ternaire, mais doublement binaire : il met en contraste le niveau notionnel de la protobase *-kus-* avec le niveau référenciel, partagé entre l'ensemble des FF pour la référence actancielle et l'ensemble des FNF pour la référence inactancielle ; pour les dernières, le traitement de la référence inactancielle s'échelonne sur les deux niveaux de l'inaccompli pour la base 1 (référence non obtenue) et de l'accompli pour la base 2 (référence obtenue : le radical à référent puissanciel exprime un procès virtuel, le participe à référent effectif exprime un procès actuel.

Toutes les formes attestées (bases 1 et 2 pour les FNF, ensemble des FF) sont référencielles, d'une manière ou d'une autre (inactancielles vs actancielles), à un degré ou un autre (FNF à référence puissanciel / effective) ; la seule forme non libre est la protobase, strictement notionnelle et a-référencielle. Le verbe n'accède à l'autonomie morphologique qu'une fois muni des opérateurs traitant de la procédure de recherche du référent.

4. Base 1

Le basque dispose d'un paradigme de voyelles préfixables à la racine (base 0) indiquant que le locuteur renonce à insérer le noyau sémantique verbal dans une matrice actancielle prédiquée : le noyau ne reçoit alors ni marques de personne à rang fonctionnel, ni marque de repérage temporel de passé ou futur modal *-n* et *-ke*, ni marque de repérage discursif *ba-*. Cette forme libre qui ouvre le paradigme des FNF, ou base 1, est utilisée pour fixer la nomination d'un procès pour lequel aucun référent effectif n'est envisagé à l'instant de parole ni dans le passé discursif ou expérientiel et culturel des colocuteurs (pas d'anaphore endo- ni exophorique large ni étroite).

4.1. – Base 1 + auxiliaire

Elle se rencontre en colocation avec des FF personnelles auxiliées porteuses d'un repérage modal ou discursif motivant l'accompagnement d'une FNF exprimant un procès virtuel, sans contrepartie référencielle à l'instant de parole : 1) le potentiel, *Ikus dezaket* « je peux le voir » ; 2) en subordonnée enchâssée par *-n* conjonctif, pour une valeur équivalant à celle du subjonctif français, *Ikus dezadan nahi du* « il veut que je le voie » ; 3) à l'injonctif, avec un auxiliaire à l'impératif : *Ikus ezazu* « vois-(le) ». La base 1 permet ainsi de rapporter la notion de procès sans référent repéré *ikus* à un auxiliaire prédicationnel porteur d'une matrice actancielle elle-même privée de référent actualisé par une marque modale morphologique (*-ke* potentiel, *-za-* impératif) ou morpho-syntaxique (*-n* d'enchâssement et de mise en dépendance propositionnelle discursive).

Cette association permet d'actualiser la confrontation des arguments dans une matrice auxiliaire malgré l'impossibilité de fixer un référent, impossibilité verrouillée par des marques de blocage intervenant aux deux niveaux de la nomination du procès par la FNF et de l'articulation prédicationnelle par la FF : le préfixe de non-personnalité sur la base 1 et les

morphèmes de la matrice auxiliaire (-*ke* de non-référence, -*n* de dépendance et -*za*-d'injonction). Compte tenu de la position initiale de la voyelle de blocage (*i-kus*) et son effet inhibiteur sur la personne, on peut la définir dans le cadre guillaumien comme une voyelle d'interception provoquant l'avortement de l'insertion prédicationnelle du noyau sémantique verbal, suivi de la reconstruction du réseau par un auxiliaire supplétif (*ikus dezaket* : V [personne révoquée] + AUX [personne restaurée]) rétablissant une prédication complète formée d'un noyau sémantique verbal nommant le procès, d'une matrice actancielle articulant des arguments sélectionnés, et de marques de (non)-repérage traitant la question de la référence problématique.

4.2. – Le « nom verbal » *ikuste*-

La base 1 *ikus*- sert également de base à la formation du « nom verbal » déclinable par adjonction du suffixe -*te*. Cette même marque est utilisée dans le système des FF comme marque finale de pluralisation d'un argument absolutif ou ergatif : *ikusi dute* « ils l'ont vu » (E₃₊), *zoazte* « vous allez » (A₂₊). Le basque ayant une tendance très prononcée à « métastaser » transcatégoriellement ses micro-systèmes grammaticaux élémentaires, ou à créer a posteriori et par remotivation une cohérence synchronique entre systèmes relativement isomorphes malgré des sources diachroniques hétérogènes, il convient de se demander si cette marque commune aux FF et aux FNF doit être interprétée comme un même morphème. Dans cette hypothèse, appliquée à la base 1 virtuelle, la marque de pluralisation permettrait de construire une forme verbale exprimant l'ensemble potentiel de tous les événements envisageables dans le monde d'expérience passée, présente ou avenir sémantiquement conformes au prototype d'action exprimé par la racine (la base zéro intégrée) : *ikuste* = 'les voirs', 'l'ensemble de tous les voirs possibles', 'l'ensemble de tous les événements désignables par ce label quel que soit leur repérage (non spécifié par la base 1)' = « le fait de voir ».

Par rapport à la base 1 non suffixée, il y a glissement de sens : l'absence de référence est opportunément récupérée comme possibilité d'extrapolation ; puisqu'aucune occurrence singulière spécifique n'est validée (*ikus*), il est possible de les envisager toutes (*ikuste*) en réalisant ce que Culioli nomme une opération de parcours. Cela ne signifie pas pour autant qu'aucune des occurrences parcourues ne soit réelle : la virtualité est la condition nécessaire à la non-validation de l'unique requise pour le parcours constitutif du multiple, elle n'est pas une fin en soi. De ce fait, le « nom verbal » reste compatible avec son argument absolutif : *hori ikustea* « voir ceci », « le fait de voir ceci ». La généricité du verbe *ikuste* pris hors contexte est réduite par la singularité de l'argument déictique *hori* : le sens actuel du prédicat en tant que groupe se négocie interactivement entre des constituants parmi lesquels l'un, spécifique, le déictique absolutif, reprofile l'autre, potentiellement générique en langue pris hors-contexte mais rectifiable en interaction contextuelle appropriée⁴. Le maintien de la connexion à l'argument laisse entendre qu'il s'agit bien d'un verbe et non d'un nom, alors que la flexion postposée fixe la fonction de l'ensemble du syntagme subordonné dans la proposition régissante. Le tableau ci-dessous illustre le « nom verbal » aux différents cas :

⁴ Ceci illustre de ce que Cadiot et Visetti (2000) nomment *reprofilage* dans le cadre de la théorie des formes en sémantique, dont l'une des positions est que la marque morphologique en son site syntaxique de la linéarité énonciative saisit une entité sémantique à un moment de son devenir cognitif chez le locuteur et l'allocutaire, et que considérer que l'instant saisi est nécessairement terminal est un choix théorique injustifié.

Base 1 fléchie *ikus + te* = « nom verbal » *ikuste-* + flexions « casuelles » postposées :

ABSOLUTIF	<i>ikustea</i>	<i>Filme hori ikustea gustatu zitzaidan.</i> Ça m'a plu de voir ce film.
ERGATIF	<i>ikustea</i>	<i>Filme hori ikustea bizkortzen nau.</i> Voir ce film me réconforte.
DATIF	<i>ikusteari</i>	<i>Titanic nola bukatzen den ere badakite bada, eta ez diote horregatik filme hori ikusteari uzten.</i> Ils ont beau savoir comment termine le Titanic, ils ne renoncent pas à voir ce film pour autant.
INESSIF	<i>ikustean</i>	<i>Hori ikustean, ...</i> Voyant cela, ...
GEN. LOC.	<i>ikusteko</i>	<i>Filme bat ikusteko esan diot.</i> Je lui ai dit de voir un film.
GEN. POSS.	<i>ikustearen</i>	<i>Adar jotzen ikustearen plazerra.</i> (titre) Le plaisir de voir jouer du cor.
INSTR.	<i>ikustez</i>	<i>Ez naiz sekulan aspertzen gauza zaharrak ikustez.</i> Je n'éprouve ni lassitude ni nostalgie face aux choses anciennes.
PARTITIF	<i>ikusterik</i>	<i>Ez nuen ikusterik nahi.</i> Je ne voulais pas le voir.
ALLATIF	<i>ikustera</i>	<i>Ikustera noa.</i> Je vais voir.
DESTINATIF	<i>ikusterakoan</i>	<i>Hil gurdia ikusterakoan, poztu nintzen.</i> Lorsque je vis la charrette des morts, je me réjouis.
COMITATIF	<i>ikustearekin</i>	<i>Ez duzu gauero ikusten baina gutxi batzuetan ikustearekin aski duzu.</i> Vous ne le voyez pas toutes les nuits mais « vous avez assez avec le voir peu souvent » (= le peu que vous le voyez vous suffit)
ABLATIF	<i>ikustetik</i>	<i>Auzokoa igogailuan ikustetik bakarrik ezagutzen nuela aitortu beharra dut, eta emakume arrunta iruditu zitzaidala beti, baina haren etxean sartu bezain pronto konturatu nintzen oker nengoela.</i> Je dois reconnaître que je ne connaissais la voisine que pour l'avoir vue dans l'ascenseur, et il m'avait toujours semblé que c'était une femme ordinaire, mais dès l'instant où j'entraï dans sa maison je me rendis compte que je me trompais.

4.3. – Le participe inaccompli *ikusten*

L'inessif déterminé *ikustean* doit être distingué de la forme archaïque de l'inessif indéterminé *ikusten* utilisée dans la formation du participe dit présent, *ikusten dut* « je le vois ». Cette dernière forme est potentiellement ambiguë dans la mesure où *-te* pose une classe de procès pour laquelle *-n* inessif pose spatialement un ancrage situationnel ou discursif applicable à la classe ou à l'espèce, d'où une ambivalence entre une portée générique (itérative) ou spécifique (singulative) que le contexte seul peut lever ; on retrouve dans *ikusten* le même potentiel de renégociation sémantique entre le générique et le spécifique que pour *ikuste-* en général, d'où l'importance du choix de la structure auxiliée à laquelle il s'associe dans le cadre de la conjugaison périphrastique. L'absence du déterminant *-a* (*ikusten* vs *ikustean*) signale l'absence de mise à distance du référent par rapport à la notion du procès, ce qui permet d'appréhender l'espace intérieur du déroulement depuis l'intérieur (type « voyant ») plutôt que de l'extérieur (type « en voyant »)⁵ (cf. en français « en la demeure » vs « dans la maison »)⁶. De ce fait, *ikusten* a la capacité de se solidariser avec l'auxiliaire pour former une conjugaison périphrastique unipropositionnelle (*ikusten dut* « je le vois ») ; le déterminant *-a* nominalise le syntagme qui le précède, faisant de toute forme verbale intégrée une prédication autonome et régie, donc une structure pluripropositionnelle à matrices argumentales distinctes ne pouvant être amalgamées par la matrice actancielle d'un auxiliaire unique.

Sur ce principe, il existe également un tour périphrastique utilisant un verbe monoactanciel *ari* « agir » permettant de fixer comme repère absolu un agent envisagé isolément sans passer par le marquage ergatif du satellite agentif saillant relatif à un autre repère : (*ni*) *liburua irakurtzen ari naiz* « je suis en train de lire le livre », structure bi-propositionnelle disjoignant deux supports absolutifs, l'un pour l'agent de *ari*, ici *ni* « moi », l'autre pour

⁵ Dans le gérondif français, la préposition *en* crée une relation entre l'intériorité du temps d'événement d'un côté et un agent présupposé pouvant être repris comme sujet de l'autre : *j'achèterai le pain en rentrant*. Cette démarche présuppose l'altérité des sujets respectifs des deux verbes et sa réduction : qui achète du pain n'est pas censé rentrer en même temps. Par contraste, le participe présent, qu'il soit adjectivé ou adverbialisé, repose sur l'identité préalable des sujets des deux verbes : *voyant cela, il partit furieux* ; qui subit un outrage est susceptible d'agir ainsi.

⁶ Cf. le titre de film *Le péril en la demeure* d'une part, et d'autre part celui de brochures de sensibilisation aux risques domestiques pour les enfants : *le danger dans la maison, le danger dans le jardin*, etc.

irakurtzen « lisant », le patient *liburua* « livre » ; la structure monopropositionnelle correspondante, sans *ari*, « élève » l'agent au rang d'ergatif dominant le repère absolutif instancié par le patient, ce qui donne (*nik*) *liburua irakurtzen dut* « je lis le livre ». L'intérêt de la manipulation est que fixer l'agent comme repère présuppose que la singularité de son action modalisée et mise en exergue par *ari* a focalisé l'attention du locuteur observateur, lequel transmet cette hiérarchisation perceptuelle en l'état à l'allocutaire : la construction intransitive singularise le procès ; le focalisateur *ari* lève la polysémie inhérente au polyfacétisme cognitif articulante la pluralité de *-te-* à la singularité de *-n* dans *ikusten*. La restriction actancielle est instrumentalisée à des fins de spécialisation aspectuelle et de spécification modale, ce qui est un cas typique de renégociation cognitive et structurale à des fins communicatives et pragmatiques.

- (1) Aita ondoko dendan ari zait liburuak erosten.
papa-A près-GEN magasin-INESS agir il-me livre-s achet-ant
 My father's next door buying my books. (*Harry Potter*, 88)

L'élève focalise sciemment l'action de *son père*, sachant que Harry, orphelin de ses parents sorciers dans des circonstances tragiques et mystérieuse de dimensions légendaires et adopté par une famille de « Thénardier », détecte et souffre de toute allusion ou indice lui rappelant sa situation et sa différence : « moi, j'ai un père qui s'occupe de moi en achetant mes livres » ; d'où l'importance de l'argument datif implicite *niri* « à moi » repris dans l'auxiliaire par le constituant D₁ *-t* de *zait* : sachant que les livres *liburuak* sont le support absolutif de la FNF *erosten* et non un actant de *zait*, le datif *-t* présente le locuteur *niri* non pas comme destinataire des livres, mais comme bénéficiaire de l'agissement *ari* rapporté à l'agent *aita* par l'actant absolutif. On peut rétablir la formule monopropositionnelle sans *ari*, dont l'auxiliaire *dizkit* intègre l'ensemble des actants : le repère absolutif *d-* pluralisé par l'infixe *-zki-* prédatif pour les livres ; l'argument de première personne *-t* en position dative (*-ki-*) ; l'agent ergatif de troisième personne (non marqué en position finale) reprenant *aitak* « le père » (*aita* *+k* ergatif). L'ensemble fait du père l'origine de l'achat, les livres le « trajecteur » et le locuteur sa cible, celui qui reçoit les livres (plutôt que « l'agir »).

- (2) Aitak ondoko dendan liburuak erosten dizkit.
papa-E près-GEN magasin-INESS livre-s achet-ant les-me-(il)

4.4. – Le nom verbal au génitif locatif *ikusteko*

Le génitif locatif en N₁-ko N₂ (*etxeko atea* « la porte de la maison ») pose le syntagme d'amont (ici *etxe*) comme repère du référent du syntagme d'aval (*atea*), conférant au premier une valeur de syntagme de complémentation notionnelle assimilable à un adjectif ou une locution adjectivale. Le même traitement est applicable à la base 1 *-te* : *ikuste* « action de voir » > *ikusteko* « à voir » (*ikusteko gauzak* « choses à voir », « qu'il faut voir »). N₂ peut d'une part être déterminé en cas et/ou en nombre, et d'autre part être implicite : *ikusteko (gauz)ei buruz* « à propos des (choses) à voir » ; ceci provoque l'accrochage de la flexion de cas et nombre au participe adjectivé, qui se trouve de facto nominalisé : *ikustekoak* « les choses à voir », *ikustekoei buruz* « à propos des (choses) à voir ». Un exemple au génitif possessif singulier *ikustekoaren* « des choses à voir » :

- (3) « Negarraren amorrua » edo mugimenduaren desioa ez da inertziaren desioa soilik, geratzen dena nola datorren ikustekoaren desioa bada. (Site du groupe *Idi Bihotz*)
 '[La rage des larmes] ou le désir du mouvement n'est pas que le désir de l'inertie, c'est le désir de voir comment vient ce qui reste.' (glose personnelle)

« Negarraren amorrua » traduit un désir de mouvement, désir non seulement de capter l'existant mais aussi de voir arriver ce qui demeure. » (traduction libre donnée sur le site)⁷

Ce système récursif n'a pour limite que la pertinence sémantique et pragmatique des structures générées, dont le maximum est sans doute atteint bien avant que la « mémoire tampon » requise pour leur construction ne soit saturée. Puisque les relateurs postposés affectent le syntagme qui les précède, la catégorisation de ce dernier, par exemple le nom verbal, est en principe indifférente : elle ne modifie pas les possibles combinatoires et ne requiert qu'un ajustement sémantique de la relation exprimée à la nature des éléments reliés.

5. Base 2

À la suite de la base 1, forme impersonnelle répondant négativement à la question du référent et représentant un procès virtuel, la base 2 est la forme impersonnelle répondant positivement à la même question et représentant de ce fait un procès actuel, dont l'intégralité aspectuelle est envisagée comme réalité repérable dans l'extralinguistique. Ceci ne signifie pas nécessairement factualité effective) : *ikusi nahi dut* « je veux le voir » ; la cible de la modalité volitive est un voir réalisé, et non la représentation virtuelle d'un procès non repérable. L'association **ikus nahi dut*, contradictoire dans les termes, poserait un référent non repérable et inaccessible l'objet du désir, condamnant la réalisation de la visée modale à l'échec. La grammaire du basque, on l'a vu, est *modulaire* et traite par des moyens morphologiques des problèmes locaux situés par la syntaxe qui confine les unités sémantiques dans des syntagmes verrouillés par des clés postposées servant de charnière ; l'articulation cognitive qui la sous-tend est fort différente de celle du français, qui démodularise et solidarise les unités lexicales en retraçant leur repérage en fonction de leur position dans le réseau : si une chose est désirée ou voulue, elle est envisagée sous l'angle d'attaque psychologique du convoiteur et non sous celui de son existence autonome (*je veux le voir* / **voyant* / **vu*) : la modalité sélectionnée contrôle la forme du verbe régi.

5.1. - Base 2 + auxiliaire

En basque, de même que le repérage aspectuel ne dépend pas de la matrice actancielle (*ikus* / *ikusten* / *ikusiko dut*), il ne dépend pas non plus de la visée modale ; c'est au contraire le choix initial entre *ikus* et *ikus* qui détermine les paradigmes de conjugaison possibles :

- (i) base 1 virtuelle + auxiliaire potentiel, subjonctif ou impératif : *ikus dezaket* « je peux le voir » / *dezadan* « que je le voie » / *ezazu* « voyez-le » ;
- (ii) base 2 actuelle + auxiliaire « indicatif » ou « conditionnel » : *ikus* *dut* « je l'ai vu », *ikus* *nuen* « je le vis », *ikus* *nuke* « je le verrais ».

Avec la base 2, sont délocalisés sur l'auxiliaire les repérages prédicationnels qui caractérisent la base 0 de la conjugaison synthétique : zéro pour le présent, l'auxiliaire se réduisant à une grappe de pronoms sans marque de temps ou de mode (*dut* « le-je », *diot* « le-lui-je » etc.) ou complétée et restructurée par un opérateur comme +*n* pour le passé (*nuen* « je-le-passé », *nion* « je-(le)-lui-passé). Outre ces deux temps de « l'indicatif » la base 2 précède les trois temps du « conditionnel », dont le « suppositif » protatique (*ikus* *banu* « si je le voyais »), le « présent » (*ikus* *nuke* « je le verrais ») et le passé (*ikus* *nukeen* « je l'aurais vu »). Le nombre d'auxiliaires générables est le produit du nombre de matrices actanciennes (instanciées par toutes les distributions possibles des rangs personnels), et la base 2 *ikus* est à chaque fois

⁷ [http://www.oihuka.com/talde.cfm?taldea=IDI%20BIHOTZ&hizkuntza=3\[01/09/2005\]](http://www.oihuka.com/talde.cfm?taldea=IDI%20BIHOTZ&hizkuntza=3[01/09/2005])

augmentable des suffixes des participes inaccompli (*ikusten*) et prospectif (*ikusiko*) étudiés à la suite, ce qui fait un nombre de combinaisons considérable avec de multiples nuances.

5.2. - Dérivations construites sur la base 2

On sait que la base 1 virtuelle *ikus* ne reçoit aucun repérage directement (**ikusko*, **ikusen*, **ikusa*, **ikusera*...) mais par l'intermédiaire du pluralisateur *-te* qui joue un rôle actualisateur (*ikusteko*, etc.) ; très logiquement, la base 2, actuelle, admet directement le paradigme des flexions :

ABSOLUTIF	<i>ikusia</i>	<i>Etxean ikusia, umeak ikasia.</i> « Le vu à la maison, l'appris par l'enfant. »
ERGATIF	<i>ikusiak</i>	<i>Eta hark dioenez, bere ingurumenean ikusiak du inspiratu.</i> « Et d'après ce qu'il dit, voir dans son environnement l'inspire. »
DATIF	<i>ikusiari</i>	(...) <i>berak ikusiari ta ikusiari dagokio.</i> « Ceci correspond à ce que lui voit et apprend. »
INESSIF	<i>ikusian</i>	<i>Lehen ikusian, ...</i> « A première vue, ... »
GEN. LOC.	<i>ikusiko</i>	<i>Nik ez dut deus ere ulertuko, baina solaserako jariorik duzuen edo ez ikusiko dut.</i> « Je n'y comprendrai rien du tout, mais je verrai bien si vous avez de l'aisance ou non. » (de la fluidité pour la conversation)
GEN. POSS.	<i>ikusiaren</i>	<i>Ni beldur naiz, paganoak ikusiaren bortxaz, eta heiekin bizitzearen bortxaz, ez ote giren, ohartu gabe, paganoak bezalakatzen ari.</i> « Moi je crains qu'à force de voir des païens et (à force) de vivre avec eux, nous ne devenions comme eux sans nous en rendre compte. »
INSTR.	<i>ikusiaz</i>	<i>Azala ikusiaz eta bertan idatzita dagoena irakurriaz, zer nolako gaia jorratuko dugula uste duzue?</i> « En voyant la couverture et en lisant ce qu'il y a d'écrit sur elle, quelle sorte de matière pensez-vous que nous y collecterons ? »
PARTITIF	<i>ikusirik</i>	<i>Animali espezie guztien artean feromonak hain hedatuta daudela ikusirik, zer esan dezakegu gizakioi buruz? Ba ote dute feromonek eraginik gudan?</i> « Considérant que les phéromones sont tellement répandus parmi toutes les espèces animales, que pouvons-nous dire de nous les humains ? Les phéromones ont-ils une influence sur nous ? »
ALLATIF	<i>ikusira</i>	<i>Itzulpenak, onenean ere, lehen ikusira behintzat, interferentzia eta kutsaduraren arriskua esan nahi du.</i> « Je veux dire que les traductions, même les meilleures, à première vue du moins, sont entachées d'interférence et de contamination. »
COMITATIF	<i>ikusiarekin</i>	<i>Mikaela bai poztuko dala zu ikusiarekin.</i> « Bien sûr que Mikaela sera contente de vous voir. »

Comme pour le « gérondif » actualisé de la base 1 *ikuste*, la base 2 actuelle *ikusi* reçoit des flexions postposées de portée syntagmatique intégrant l'ensemble des arguments compris dans la proposition enchâssée : dans les exemples ci-dessus, l'instrumental déterminé *-a-z* de *ikusiaz* englobe l'argument absolu *azala*, « par le voir la couverture », de même que le comitatif *ikusiarekin* incorpore l'argument absolu *zu*, '(elle sera contente) avec voir toi' ; le partitif *-rik* quantifie le verbe *ikusi* avec la subordonnée conjonctive en *-la* qu'il régit en amont. Mais il existe également deux cas où la flexion affecte en priorité le mot, modifiant la valeur sémantique de la base 2 sans que cela ne s'explique par la rection d'une proposition par une relation de type prépositionnel : 1) les formes en *-rik*, *-a* et *-ta* à valeur résultative ; 2) les formes génitives en *-ko* (locatif) et *-ren* (possessif) constitutives des participes futurs complétant le « triumformat » aspectuel (*ikusi*, *ikusiko* / *ikusiren*, *ikusten*).

5.3. - Base 2, formes résultatives

Ces trois formes, souvent présentées comme synonymes (Etxebarne), se rencontrent avec un statut adjectival, attribut en contexte résultatif (cf. avec *egon* « être » transitoire, *estar* en espagnol), mais avec des valeurs contrastées ; les exemples suivants sont tirés de *Ilargian oinez* « A pied sur la lune » (Tintin, *On a marché sur la Lune*).

5.3.1. - Le participe partitif *-rik* (*ikusirik*) quantifie l'actualisation du procès (la transition de l'accomplissement à l'accompli) et exprime la découverte, la tentative et d'établissement et de

prise en compte d'un état de fait par un observateur locuteur qui s'interroge et s'inscrit dans la recherche d'une réponse à la question posée. Le partitif est une sorte d'absolutif interrogatif renvoyant une notion à un référent instable en cours de repérage par le biais d'un calcul, d'où sa fréquence d'occurrence en contexte négatif (*ez dut dirurik* « je n'ai pas d'argent ») et interrogatif (*Non eros dezaket tinbrerik ?* « Où pourrais-je acheter des timbres ? ») de manière comparable à *any* anglais : en employant ce cas, le locuteur signale à l'allocutaire son incapacité à stabiliser ou garantir la référence du procès nommé autrement que par une première appréciation quantitative et partielle ; ce faisant, le locuteur en appelle à l'allocutaire pour confirmer ou invalider la formulation proposée. En cas de monologue on obtient des situations de monologue intérieur polyphonique. Appliqué à un procès actualisé par la base 2, le partitif exprime une prise de conscience du côté du référent et d'hésitation sur le choix pour nommer le procès du côté du signifié :

- (4) Abiatzeko ordua 1,34 etarako seinalaturik dago, ala ?
L'heure du décollage était bien fixée à 1h34, non ?
- (5) Kontxo, harrigarria da, kanpoko eskalerak bildurik... eta atea itxirik dago ! Zer esan nahi du horrek ?
[Tournesol observe la fusée à la jumelle] Tiens, c'est étrange, les échelons mobiles sont rentrés... Et la porte du sas est fermée ! Qu'est-ce que ça signifie ?
- (6) Baina zer demontre... Baina loturik nago ! Zer gertatu zait ?
Mais qu'est-ce que... Mais je suis ligoté ! Que m'est-il arrivé ?

5.3.2. - Le participe défini *ikusia*, formé de la base 2 augmentée du référencier *-a*, stabilise la nomination d'une propriété du référent ayant fait l'objet d'un repérage valide. Combiné à l'auxiliaire de la conjugaison périphrastique, il focalise l'actualité du procès, d'où des valeurs sémantiques équivalant à celles des constructions parfaites des langues romanes : *ikusia dut* « je l'ai vu », *ikusia nuen* « je l'avais vu » ; *ikusi dut eta ikusia dut* « je l'ai vu et ce n'est pas tombé dans les yeux d'une aveugle » ; *nik neuk ikusia dut neure begiekin* « je l'ai vu de mes propres yeux ».

- (7) Ikusi behar nuena ikusia dut jada, ikusi behar dudana ailegatuko da.⁸
Ce que je devais voir, je l'a déjà vu ; ce que je dois voir arrivera.

Ce participe est compatible avec des verbes lexicaux exprimant le résultat (*egon* « être », *eduki* « avoir », « posséder ») ;

- (8) Wolff, eh, Wolff ! Egina dago. Etor zaitezke.
[contexte : Boris vient d'assommer Tintin]
Wolff, eh, Wolff ! C'est fait. Vous pouvez venir.
- (9) Berotu al da ?
C'est chaud ?
[= le moteur de la fusée avant le décollage. Simple demande d'information ; l'auxiliaire est *da* et non le résultatif *dago* ; faire chauffer le moteur n'est pas une fin en soi, mais le moyen de permettre le départ de la fusée].
- (10) Zer gertatu da ? Lurrikararen bat ?
Que s'est-il passé ? Un tremblement de terre ?
[La question *zer* « quoi » est incompatible avec la stabilisation en *-a*].

⁸ [http://www.hotsak.com/fr/A/Petti/Etxeko_uzta/Letrak\[01/09/2005\]](http://www.hotsak.com/fr/A/Petti/Etxeko_uzta/Letrak[01/09/2005])

- (11) Hona hemen, behar den guztia ekarri dut.
Voilà, j'ai (apporté tout) ce qu'il nous faut.
 [Hona hemen pose une visée purement informative].

En revanche le participe défini est incompatible avec les formes de l'auxiliaires porteuses de -ke hypothétique (**ikusia dezaket*, **ikusia nuke*). En fin de proposition non finie, il construit comme un adjectif de sens passif, établit un constat assertif, modalement neutre, un « faire voir » ou « faire savoir » informationnel et didactique :

- (12) Igerilekua barrutik ikusia
 « *Piscine de Bergara : la piscine, vue plongeante (vue du dessus) »*

La portée syntagmatique de -a fait que l'agent implicite de *ikusi* « voir » peut coïncider avec le sujet de l'auxiliaire ou ne pas le faire, auquel cas *ikusia* doit être traduit par un adjectif de sens passif :

- (13) Ikusia naiz zuek sekula ikusiko ez dituzuen gauzak.
J'ai vu (compris, remarqué) que vous ne verrez jamais les choses que vous n'avez pas.
 (14) Ongi / gaizki ikusia da.
Il est bien / mal vu.

La pluralisation est toujours possible : *ikusiak gara* « nous avons vu que » / « nous sommes conscients du fait que » ; *ongi ikusiak dira* « ils sont bien vus » ; *begi txarrez ikusiak* 'œil mauvais-de vus' « mal vus », « déconsidérés ».

5.3.3. - Le participe consécutif *ikusita*, avec le suffixe de résultativité -ta, réouvre un espace de modalisation polarisée consécutif à l'assertion constative ; la reprise d'un résultat préétabli inaugure une réévaluation appréciative, un jugement.

- (15) Martxan jar dezakezu ! Gu helduta gaude !
Vous pouvez mettre en marche ! Nous sommes accrochés !
 Vous pouvez y aller ! Nous nous tenons !
 (16) Harrigarria ! Ongi helduta geunden, bai !
Etonnant ! Nous étions bien accrochés, oui !
 Bizarre ! Nous nous tenions pourtant bien !
 (17) Bizkor, bizkor ! Miluk hanka bat hautsita duela uste dut !
Vite, vite ! Je crois que Milou a une (la) patte cassée ! (Les Dupondt)
 Hanka hautsia du, egia da.
Patte cassée, en effet. (Tintin)

5.3.4. – Trois saisies du résultat. La fixation d'une propriété stabilisée par la base 2 s'établit en système comme suit :

- soit le locuteur emploie la forme objective non marqué pour informer l'allocutaire de l'existence d'un fait de propriété ou de résultat : *hodeiak itsasotik etorri dira* « les nuages sont venus de la mer » (exemple hors contexte d'Etxebarne, qui ne précise pas les contrastes sémantiques); ou 2)
- soit le locuteur emploie une forme subjective transmettant à l'allocutaire le degré d'appréhension de la propriété étudiée par l'observateur locuteur. Les trois degrés attestés sont

a) la découverte par quantification d'une propriété encore incertaine, instable, sujette à caution et allocutivement discutable : partitif *hodeiak itsasotik etorririk dira* ;

b) la stabilisation assertive par le référenceur *-a*, avec le locuteur qui assume la responsabilité subjective et énonciative de valider la propriété (ce qui fait la différence avec zéro a-modal) : *hodeiak itsasotik etorriak dira* « les nuages sont venus de la mer » ;

c) la réévaluation modale a posteriori par la forme résultative : *hodeiak itsasotik etorrira dira*.

Ce sous-système à trois étage est une occurrence de plus du tenseur guillaumien dans sa version ternaire pottérienne, avec un système d'assertion stabilisatrice de propriété (*-a*) précédée d'un amont modal (*-rik* instable et interrogatif / hypothétique / quantitatif) et d'un aval modal (*-ta* figé et trans-assertif / hyperthétique / qualitatif). Le locuteur a donc le choix entre masquer son aperception de l'accomplissement, marqué objectivement par la base 2 modalement neutre, ou l'afficher et transmettre à l'allocutaire l'une des trois étapes cardinales possibles pour sa capture (puissancielle, en effecton ou effective), la base 2 étant alors complétée d'une flexion modalement polarisée (hypothèse, thèse, hyperthèse) avec introduction des opérations Qnt / Qlt pour les phases d'amont et d'aval (dans le cadre de la théorie des opérations de Culioli). Inversement, le fait même de pouvoir quantifier l'appréhension de l'accomplissement par ce système ternaire prouve, si besoin était, que la base 2 *ikusi* est bien une forme d'actualisation perfective, un cinétisme, et non un seuil terminal comme le participe passé des langues romanes ; dans le cas contraire, la non-gradabilité du seuil rendrait impossible l'aspectualisation de son franchissement.

Les possibles morphosyntaxiques des dérivés de la base 2 suivent en conséquence : le pluriel basque affectant le référent et non le signifié notionnel, seul le référenceur *-a* admet, outre la pluralisation *-k* (*ikusiak*), les déclinaisons nominales (datif *ikusiar*, cf. tableau *supra*). Inversement, seules les formes en *-rik* et *-ta*, dérivées de la notion indéterminée (non munie d'un référent), rejettent la pluralisation directe par *-k* (**ikusitak*) et les flexions casuelles (**ikusitari*) mais peuvent être prises pour repère notionnel et admettre une adjectivation épithète par le relais du génitif locatif en *-ko* (*ikusiriko*, *ikusitako*) : *amak ikusiriko / ikusitako sagua* « la souris vue par maman », avec le même contraste modal (*ikusiriko* pondère la relation *amak / sagua* en focalisant l'incertitude éventuelle du procès et la sélection déterminative de la souris vue par maman : 'la souris que maman est censée avoir vue' ; *ikusitako* verrouille la sélection préétablie et fait de ce voir une certitude acquise irrévocable). Les deux formes adjectivales, pondérative et évaluative, sont nominalisables (+ référenceur *-a*) et en principe repérables (+ flexions casuelles) : *amak ikusirikoa / ikusitakoa* « celle vue par maman », « celle que maman a vue » ; *amak ikusirikoari / ikusitakoari buruz* « à propos de celle vue par maman » (*buruz* « par tête » instrumental = « à propos de », régissant en amont un syntagme datif marqué par *-ri*).

En pratique notre corpus possède toutes les formes déclinées de *ikusitako-* nominalisé : possessif *ikusitakoaren* « de celui (qui a été) vu », destinatif *ikusitakoarentzat* « pour celui (qui a été) vu », comitatif *ikusitakoarekin* « avec celui (qui a été) vu », ergatif *ikusitakoak* (agent « celui qui a été vu »), ablatif *ikusitakotik* (« de »), allatif *ikusitakora* (« à »), instrumental indéterminé *ikusitakoz* et déterminé *ikusitakoaz* (« par »). Par contre, *ikusiriko-* est très marginal (une occurrence unique du génitif possessif *ikusirikoaren* dans un texte rédigé en guipuzcoan). Ceci paraît logique : la nominalisation s'accorde mieux avec une propriété stabilisée et confirmée (*-ta*) qu'avec une propriété encore non stabilisée ou spéculative (*-rik*).

5.4. - Base 2, formes génitives (participes prospectifs) *ikusiko*, *ikusiren*

En basque unifié, le participe prospectif se forme en ajoutant le suffixe *-ko* du génitif locatif (*etxeko atea* « la porte de la maison ») au participe, la base 2 : *ikusi + ko = ikusiko*, avec pour allomorphe *-go* après *-n* (*eman* « donner » + *-ko = emango*). Certains dialectes retiennent

l'autre génitif, le possessif en *-(r)en* (*aitaren egunkaria* « le journal de papa ») : *ikusiren* ; d'autres enfin présentent une distribution complémentaire du type voyelle + *ko*, consonne + *-en* (règle 85 de l'Académie *Euskaltzaindia*, avec nombre de particularismes locaux). En *batua* : *Zer edango duzue, horrekin ?* « Que boirez-vous avec cela ? » (ex. de Txomin Peillen) ; en guipuzcoan : *Azukrea emanen dautazu otoi.* « Passez-moi le sucre SVP » (l'auxiliaire $A_3D_1E_2$ *dautazu* se traduit par *didazu* en *batua*). Dans le chant souletin suivant, accompagné sa traduction en *batua*, les formes conjuguées sont allocutives, impliquant l'allocutaire *zū* « vous » parmi les actants de l'auxiliaire (vs *da* en *batua*), et le participe est de forme possessive : « Ici il n'y a personne à part vous les Allemands. Vous verrez vous-même que cette demeure est vide. »

(18)

<i>Zuberoa (souletin)</i>	<i>Batua (basque unifié)</i>	<i>Français</i>
Maddi	Maddi	Maddi
170	170	170
Heben ez düzü gizonik züek alemanak baizik	Hemen ez da gizonik zuek alemanak baizik.	Ici vous n'avez / il n'y a d'homme vous les Allemand exceptés.
Zihauk ikusiren düzü egoitza hau dela hütsik.	Zuhaurk ikusiko duzu egoitza hau dela hutsik.	Vous-mêmes voir-de avez demeure cette est-que vide.

La construction génitive de l'aspect prospectif rappelle des périphrases romanes comme *haber de* + infinitif en espagnol castillan, assez peu fréquente et relativement modalisée aujourd'hui, mais courante au Siècle d'Or comme chez Garcilaso de la Vega : *El dulce lamentar de dos pastores / Salicio y juntamente Nemoroso / he de cantar ...* (début de la 3^e églogue) « Je dois / il me faut / il m'incombe de / il m'appartient de chanter la douce complainte de deux bergers, Salicio et avec lui Nemoroso... », si ce n'est qu'en basque cette valeur est indépendante de la matrice d'actants motivant le choix de l'auxiliaire ; les périphrases romanes sont liées.

En principe et d'après l'ensemble des études consultées, il n'y aurait pas lieu de s'interroger sur la pertinence d'une distribution sémantique complémentaire entre les deux formes génitives, locative (*-ko*) et possessive (*-(r)en*) ; Hualde & Urbina (2003, 200) étudie l'alternance phonologique en une demie-page (sur les 943 que compte cette grammaire) et ne mentionne aucune variation de sens. Notre corpus, qui comprend entre autres des écrits littéraires et journalistiques, des notices et directives officielles publiées par divers organes administratifs, des traductions en basque de littérature internationale et des pages personnelles de bascophones (de qualité et d'authenticité inégale et parfois sujette à caution, exclues en ce cas), fait pourtant apparaître une tendance nette chez certains bascophones à user librement des deux formes, parfois sur les mêmes verbes, sans tenir compte des règles de distribution phonologique, comme dans la traduction suivante de *Salome* d'Oscar Wilde (ex. (19) & (20)) :

- (19) Itsuen begiek eguna ikusiren dute eta, gorren belarriak zabalduak izanen dira.
Les yeux des aveugles verront le jour et leurs oreilles seront ouvertes.
- (20) Ah! Ah! ikusiko nuke gustora aipatzen duen egun hori, (...)
Ha !Ha ! J'aurais plaisir à voir ce jour dont tu parles (...)
- (21) Horregatik, ikusiko duzunez, zoriontsu izateko arrazoiak ditut.
Ainsi, comme vous allez le voir, ils ont des raisons d'être heureux.

Dans le domaine nominal, le locatif s'applique à une notion indéterminée, *etxeko atea* (**etxeako*), alors que le possessif à un référent déterminé (*andreaaren soinekoa* « la robe de la dame »). *-ko* focalise la sélection paradigmatique d'un repère permettant de localiser le

référent contrôlant le groupe : *etxe* vs (*eliza*) vs (*kotxe*)-*ko atea* « la porte de la maison vs (l'église) vs (la voiture) » ; le repère, non préconstruit et opposable au reste du paradigme, n'est pas prédéterminé (**etxeako*) et peut être utilisé dans la formation d'un génitif générique conceptuel (*andreko jantziak* « des vêtements de femme / féminins »). La relation posée consiste à intégrer N2 à l'ensemble-repère formé par N1 pris pour destination conceptuelle à l'adresse de l'allocutaire, pour qui le locuteur considère l'appartenance de N2 à la classe N1 comme non présupposée, amémorielle, rhématique dans le système adamczewskien.

Le possessif *-en* pose la relation inverse : le locuteur présuppose de l'allocutaire la connaissance préalable de l'appartenance de l'occurrence N2 à l'ensemble ou classe d'unités formé par N1, aussi la relation consiste-t-elle à extraire une unité particularisée d'un tout présupposé. L'opposition paradigmatic focalisée est cette fois celle de l'unité extraite aux autres unités dont l'extraction est possible : *gizonaren kotxea* vs (*zigarroa*) vs (*betaurrekoak*) « la voiture vs (le cigare) vs (les lunettes) de l'homme » ; la relation mémorielle et thématique d'appartenance étant présupposée connue, l'est également la connaissance des propriétés référencielles de l'ensemble N1 pris pour source de l'extraction, d'où la présence obligatoire du référencier *-a*. Dans son étude de 2002, Aurnague classe les propriétés des notions combinables par les génitifs et met en évidence les classes de relations méronomiques exprimables en fonction des configurations du couple N1 / N2 ; notre approche diffère en ce qu'elle étudie la mutation de l'état cognitif imprimée chez l'allocutaire par le locuteur usant de l'une ou l'autre forme : création du rapport (*-ko*) ou reprise du rapport (*-ren*), ce qui exige une théorie de l'esprit par laquelle le locuteur se figure une représentation pertinente du savoir préalable de l'allocutaire en regard du rapport considéré et en vue d'obtenir la réaction désirée, qu'elle soit intellectuelle, émotionnelle ou pragmatique.

La projection du même système sur la base 2 du verbe est susceptible de générer chez certains locuteurs le contraste sémantique suivant : dans *ikusiko dut* « je le verrai », l'assemblage prédicationnel *dut* « le-je » est rapporté à un repère rhématique *ikusi* « action actualisée de voir » par le localisateur *-ko* ; *-ko* sélectionne l'action de voir comme occurrence de procès actualisé à rapporté au procès parmi l'ensemble des actions envisageables en cet instant, laissant entendre que ce principe d'action n'est pas programmé ni acquis en contexte. Il en résulte une modalisation impliquant fortement le locuteur et sa liberté de choix arbitraire, qui, à l'instant de parole, décide de ce qu'est le futur du sujet :

- (22) *Esaidazu, mesedez, noiz ikusiko dut berriro eguzkiaren argia?*
Dîtes-moi, s'il vous plaît, quand reverrai-je la lumière du soleil ?

L'idée de « revoir la lumière du soleil » n'est pas à l'ordre du jour de ce prisonnier politique dont la date de libération est inconnue, aussi est-ce lui-même qui décide arbitrairement d'envisager de lui-même ce procès comme un futur rhématique (de contenu amémoriel) que rien ne prédestine ni n'annonce dans le contexte. Dans le même texte, le même locuteur dit plus loin :

- (23) *Milioiak gastatu behar izanen dituzte oraindik zutik dagoena eror ez dadin. Ikusiren dugu.*
Ils devront encore dépenser des millions pour que ce qui est encore debout ne tombe pas. Nous verrons bien.

Le relateur possessif *-en* extrait l'assemblage prédicationnel *dugu* « le-nous » d'un repère-source *ikusi* préconstruit par le contexte et censé être mémorisé par le lecteur-allocutaire, ce qui élève la relation méronomique au rang de thème : « nous verrons (bien) » = « la situation étant ce que vous savez qu'elle est, il faudra bien que nous voyions un jour ». Le locuteur se

dégage de la responsabilité volitive de la prédiction, invoquant le déterminisme relatif des circonstances. Ce système n'est pas sans rappeler le contraste opposant *shall* et *will*, malgré des différences pragmatiques considérables (*shall* et *will* étant originellement issus de la diachronie des verbes modaux, alors que *-ko* et *-en* réinvestissent dans la projection modale d'un repère futur une relation méronomique de partie à tout).

Conclusion

La notion de « formes non finie » est légitimement applicable au basque à condition de décrire le système tel qu'il se présente : une centrale d'accrétion à la racine lexicale soit d'affixes perso-casuels par le biais de matrices prédicationnelles, soit d'affixes impersonnels (la voyelle préfixée) ouvrant comme formes non finies la base 1 virtuelle (radical) et la base 2 actuelle (participe) avec leurs associations respectives (formes auxiliées virtualisantes et actualisantes) et leurs dérivations respectives (gérondif en *-te*, participe décliné) : la base 1 virtuelle *ikus*, non référençable (**ikusa*), n'est pas non plus casuellement repérable (**ikusari* etc.), sauf une fois actualisée par le pluralisateur *-te* (*ikuste*) ; la base 2 actuelle *ikusi* est référençable (*ikusia*) et repérable (*ikusiren*, *ikusiko*), y compris à partir de sa forme référencée (*ikusiaren*, *ikusiari*...) ; enfin si les deux formes résultatives dérivées (partitive *-rik* et consécutive *-ta*) ne le sont pas directement, elles le deviennent en passant par une adjectivation locative (*-ko*) référencée par *-a* (*ikusirikoa* + flexions, *ikusitakoa* + flexions).

Le basque exploite très largement les potentialités et la cohérence de son système en adressant à l'allocutaire des indicateurs morphosyntaxiques d'une visibilité peu commune des procédures de construction de la prédication, pour l'analyse argumentale d'une part, pour la synthèse prédicationnelle des actants de l'autre. A ce titre, sa grammaire se présente comme un « scanner à haute résolution » des procédures cognitives de structuration (sélections notionnelles, assemblages structuraux et repérages référenciels) télécommandées par le locuteur à l'allocutaire par le trûchement des stimuli morphosyntaxiques qui les vectorisent en tant qu'*output* phonatoire de la cognition élocutive et *input* auditif de la cognition allocutive : l'acte de langage étant la télétransmission phonique transitoire (orale, par ondes acoustiques) ou photique continue (écrite, par la lumière réfléchiée par le support graphique) d'un cortex à l'autre des marqueurs morphosyntaxiques ordonnés des procédures de sélection, construction et référence des représentations, la grammaire basque constitue un gisement à « voix ouverte » de ces indicateurs et mérite une attention particulière des linguistes de l'énonciation, de la communication et de la cognition s'intéressant à l'acte de langage comme interaction physique momentanée entre systèmes mentaux inscrits dans la durée de leur existence vitale, et à la langue comme « système de systèmes », ou ensemble de logiciels stabilisant les réseaux construits à mettre en œuvre.

Bibliographie

AURNAGUE, Michel (2002), « Relations de partie à tout, configurations typiques et dépendances : analyse sémantique de quelques constructions génitives basques », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 11, Presses Universitaires d'Orléans, 69-85.

BOTTINEAU, Didier & ROULLAND, Daniel (2003 GBA), « La grammaticalisation de l'adresse en basque : tutoiement et allocutivité », Colloque international « Pronoms de 2^e personne et formes d'adresse dans les langues d'Europe », Instituto Cervantes, Paris, 6-8 mars 2003, http://cvc.cervantes.es/obref/coloquio_paris/ponencias/pdf/cvc_bottineau.pdf

- BOTTINEAU, Didier (2005), « Prédication et interaction cognitive en basque », *Mémoires de la Société de Linguistique*, XIV, Peeters, Louvain, 97-132.
- CADIOT, Pierre & VISETTI, Yves-Marie (2001), *Pour une théorie des formes en sémantiques, motifs, profils, thèmes*, Presses Universitaires de France, Paris.
- COYOS, Jean-Baptiste (1999), *Le parler basque souletin des Arbailles, une approche de l'ergativité*, L'Harmattan.
- ETXEBARNE, Michel (2002), *Aditza, conjuguer le verbe basque (basque unifié)*, Elkar.
- HUALDE, Josê Ignacio & ORTIZ DE URBINA, Jon (eds.) (2003), *A Grammar of Basque*, Mouton de Gruyter.
- HAASE, Martin, « Tense and Aspect in Basque », <http://www.buber.net/Basque/Euskara/tense.html>
- LAFITTE, Pierre ([1944¹, 1962²] 1979), *Grammaire basque (navarro-labourdin littéraire)*, Elkar.
- MORVAN, Michel (1996), *Les origines linguistiques du basque*, Presses Universitaires de Bordeaux.
- PEILLEN, Txomin (1995), *Parlons euskara*, L'Harmattan.
- REBUSCHI, Georges (1996), « A propos du système pronominal dans Guero de P de Axular (1643), *Lapurdum 1*, Bayonne, 73-85.
- ROULLAND, Daniel (2004), « Perfectivité et schémas actanciels en basque », *Genèse de la "phrase" dans la diversité des langues*, Modèles Linguistiques, tome XXV, fascicules 1 & 2, 305-320.